



Mouvement local C (filère fiscale et filère gestion publique) : les travaux de la CAP Locale suspendus !

L'heure est grave ! A tel point que M. PINEAU a présidé en personne la CAP locale qui devait examiner, ce jeudi 26 juin, les mouvements locaux de mutation C au 1/9/2014.

D'un ton solennel, le DRFIP a indiqué :

- que la situation n'avait jamais été aussi difficile que celle prévue au 1/9/2014 ;
- qu'une grande incertitude demeure compte tenu de la sortie tardive du mouvement national B ;
- que les mouvements B et C devaient être traités conjointement ;
- qu'il fallait prendre en compte les intérêts individuels des agents et leur intérêt collectif (au sens du service) sur la base des règles applicables ;
- qu'il fallait trouver des solutions pour éviter les déséquilibres considérables entre certains services, dus aux problèmes d'effectifs et au manque d'anticipation des nouvelles règles de gestion dans la filière gestion publique.

Après une interruption de séance proposée par le Président de la CAPL, pour prendre un temps de réflexion, les élu-es du personnel CGT, Solidaires et CFDT (*) ont rappelé la situation catastrophique en matière d'emplois et déclaré :

- que la situation est d'une gravité exceptionnelle ;
- que la situation des vacances effectives dans les services devait être mise à plat ;
- leur opposition aux gels de postes qui se profilent à l'horizon.

Les élu-es ont souhaité que les mouvements des titulaires soient validés en séance même si les travaux de la CAPL peuvent reprendre plus tard.

Finalement, il a été décidé de :

- reporter la validation des projets d'affectations tout en examinant les situations individuelles ou questions particulières ;
- tenir une réunion technique avec les élu-es avant la reprise des travaux de la CAPL C et la tenue de la CAPL B.

Après 3 heures de discussions, les travaux de la CAPL ont donc été suspendus et reprendront le 17 juillet après la CAPL du mouvement local B.

Nantes, le 26 juin 2014

* Les trois organisations représentées en CAPL